

INVESTAS

Poursuite des revendications

INVESTAS, l'Association Luxembourgeoise des Actionnaires Privés, ensemble avec Audiolux et BGL Investment Partners, a réagi hier dans un communiqué de presse, à l'annonce faite par Bertelsmann le 19 mars dernier de renoncer à réaliser l'offre publique d'achat à un prix de 44 €, annoncée le 24 décembre 2002.

Dans le communiqué, INVESTAS, Audiolux et BGL Investment Partners ont félicité la marche en arrière annoncée par Bertelsmann et évoqué une des raisons qui l'ont amenée à renoncer à son projet. Cette raison résiderait dans le fait que *«les autorités de surveillance boursières avaient insisté pour que les actionnaires qui apporteraient leurs titres à l'offre puissent néanmoins, en cas d'issue favorable, bénéficier du jugement à intervenir dans l'affaire introduite par Audiolux et BGL Investment Partners, rejoints par Investas et d'autres actionnaires, à l'encontre de Bertelsmann et Groupe Bruxelles Lambert (GBL). Cette action tendait à bénéficier du même traitement que celui dont GBL a bénéficié lors de l'échange, en juillet 2001, de sa participation de 30% dans RTL Group contre une participation de 25,1% dans Bertelsmann»*. Selon les estimations faites par INVESTAS, *«cet échange avait valorisé les actions RTL Group de GBL à un cours dépassant EURO 200, ce qui ne peut étonner alors que l'assemblée générale annuelle de RTL Group de l'année 2000 avait autorisé le conseil d'administration à porter jusqu'à Euros 210 le prix de rachat dans le marché d'actions propres.»*

Cependant, selon l'annonce de renonciation par Bertelsmann à son projet d'offre publique ne satisfait pas pour autant les intérêts des actionnaires minoritaires de RTL Group. INVESTAS a réaffirmé à nouveau que son objectif ultime résidait toujours dans le fait de voir appliquer le principe de l'égalité de traitement de tous les actionnaires et, par conséquent, de voir réserver aux actionnaires minoritaires de RTL Group, comme l'exige le Code de Conduite Européen, le même traitement que celui dont GBL a bénéficié lors de l'opération d'échange réalisée en juillet 2001.

En attendant, «nous devons constater qu'en renonçant à mettre en œuvre l'offre publique projetée, Bertelsmann ne remplit pas pour autant l'engagement pris à l'époque de l'introduction du titre RTL Group à la bourse de Londres, au mois de juillet 2000, d'augmenter la liquidité du titre en portant le free float à 15%, de sorte aussi à obtenir son inclusion dans l'indice majeur de la bourse de Londres.»

Audiolux, BGL Investment Partners et INVESTAS ont annoncé vouloir entreprendre toutes les démarches qui leur paraîtront nécessaires pour obtenir que Bertelsmann respecte enfin les intérêts et les droits des actionnaires minoritaires et s'en tienne à ses engagements.